

PASSEPORT AUTONOMIE | Un outil au service des jeunes accompagnés vers l'âge adulte



Le passage à la majorité constitue une étape déterminante pour les jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance, souvent confrontés à de nombreuses démarches et à un besoin accru de repères. La protection de l'enfance ne s'arrête pas à 18 ans. Elle se prolonge par un accompagnement adapté, progressif et sécurisant, permettant à chaque jeune de construire son avenir avec confiance.

Le Passeport Autonomie incarne cette ambition : offrir à chacun les moyens de réussir son passage à l'âge adulte.

Cet outil simple, structurant et adapté, a été conçu par des professionnels de terrain afin de mieux accompagner les jeunes de 16 à 21 ans vers l'autonomie.

Ariege Le Departement

Invitation presse

Le 01/04/2026 09:55

Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental et Marie-France Vilaplana, Vice-Présidente aux solidarités, vous présenteront cet outil depuis sa conception jusqu'à sa phase de déploiement, le :

Jeudi 9 avril 2026 à 9h30 - Centre local de Foix-

Au plaisir de vous accueillir.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr